

**Procédure d’inscription Accueil Périscolaire**

**Rentrée 2023 - 2024**

Afin d’inscrire vos/votre enfant(s) aux différents services périscolaires

De l’école Maternelle du Bourg et Elémentaire de Champlong :

Garderie du matin, restauration scolaire, Temps Activités Périscolaire TAP, accueil du soir, accueil loisirs du mercredi.

**Pour les nouveaux élèves merci de remplir la fiche d’inscription périscolaire**

* Rendez-vous sur le site de la Mairie de Saint Cyr au Mont d’Or via le lien : <https://www.stcyraumontdor.fr/-Periscolaire->. Onglet **« Ma Famille -> Enfance -> Périscolaire »**, afin de télécharger la fiche d’inscription.
* Ce formulaire est à nous retourner :

par mail, à l’adresse suivante : [enfance.administration@stcyraumontdor.fr](mailto:enfance.administration@stcyraumontdor.fr) accompagné de vos justificatifs que vous pouvez également déposer sur votre espace famille :rubrique « Pièces justificatives »<https://portail.berger-levrault.fr/MairieSaintCyrAuMontDOr69450/accueil>

**Pour les anciens élèves, si vous n’avez pas de changements de planning, report automatique des réservations de l’année précédente.**

Nous vous invitons à utiliser l’espace famille si vous avez des **modifications** à faire.

**Espace famille :** <https://portail.berger-levrault.fr/MairieSaintCyrAuMontDOr69450/accueil>

* Personnes majeures autorisées à venir chercher l’enfant
* Régime alimentaire
* Dépôt de documents (CAF, Attestation assurance, photocopie vaccination…)
* Recommandations (lunettes, appareils auditifs, dentaire…)

**Pour rappel** : votre « Portail Famille » vous permet de compléter vos informations personnelles.

**Au plus tard le 20 juillet 2023**, au-delà de cette date, votre inscription sera placée sur liste d’attente.